

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE NO. 98A

A NE PUBLIER QU'AU
MOMENT DU DISCOURS

Le 6 décembre 1967

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Press
866 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017
PLaza 1-5600

CONTRIBUTION DU CANADA POUR 1968 A L'OFFICE DE SECOURS ET DE
TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS
LE PROCHE-ORIENT.

Texte de la déclaration du représentant du Canada,
M. Gérard Pelletier, à la réunion de la Commission
spéciale de l'Assemblée générale pour l'annonce de
contributions volontaires à l'Office de secours et
de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de
Palestine dans le Proche-Orient.

Monsieur le Président,

Ma délégation est heureuse d'annoncer que, sous
réserve de l'approbation du Parlement, le Canada contribuera en 1968
la somme totale de 1,200,000 dollars canadiens à l'Office de secours
et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine. Cette
contribution comprendra \$500,000 en espèces ainsi que des denrées et
de la farine de blé, d'une valeur de \$700,000.

Cette contribution est une autre preuve de
l'appui important que le gouvernement et le peuple du Canada continuent
d'apporter à l'Organisation des Nations Unies, de la part qu'ils con-
tinuent de prendre à ses activités sociales, économiques et humanitaires,
et de la haute estime dans laquelle ils tiennent l'admirable travail
accompli par l'Office pour améliorer le sort des réfugiés.